



L'ECHO

DES USAGES

Journal municipal de **Marigny Les Usages**

N°30
Mai/Juin 2021



EDITO

Un an déjà !

Voilà plus d'une année que toute l'équipe municipale travaille pour Marigny les usages.

Un an que nous maintenons et organisons du mieux possible les services publics dans des conditions sanitaires compliquées, mais cela n'entame pas notre volonté, notre enthousiasme pour réaliser le programme pour lequel vous nous avez élus.

Tout d'abord, comme nous nous y étions engagés, nous terminons les travaux démarrés lors du mandat précédent.

- La réfection de la salle polyvalente est enfin achevée, après quelques aléas et imprévus. Cela aura des conséquences budgétaires qui se résoudront durant le premier semestre. Vous trouverez en page 5 un article détaillant le nouveau plan accompagné de photographies.

- Le foyer de vie de l'AEFH avance rapidement et les premiers coups de pioches ont été donnés pour la micro-crèche.

Maintenant il est temps de lancer notre programme.

Nous avons la volonté de mettre en place une action sociale au plus près des Martaraises et des Martarais, ce que nous avons fait.

Le Centre Communale d'Action Social (CCAS) se développe et je remercie le groupe de travail qui agit au plus près de tous. N'hésitez pas à contacter le correspondant du CCAS à l'accueil de la mairie.

Pour les infrastructures, nous commencerons par le terrain de football synthétique, afin que les licenciés de l'ESM Foot, puissent pratiquer leur passion dans de bonnes conditions. Les dossiers d'études sont finalisés et les travaux se feront lors du printemps prochain.

Le développement économique sur le Parc Technologique d'Orléans Charbonnière s'accélère.

De nombreuses entreprises souhaitent venir s'installer chez nous. Le premier critère étant le cadre verdoyant de notre commune, nous devons le préserver.

L'installation des entreprises doit être en parfaite harmonie avec la biodiversité environnante.

Le dynamisme de notre commune est très important. L'épidémie nous contraint, mais patience, très bientôt nous pourrons nous retrouver et ce sera avec un immense plaisir.

Philippe Beaumont

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE p 2 à 4

- Finances et personnel communal
- Environnement
- CCAS
- Urbanisme
- Culture, Sports, Loisirs, Associations

LA VIE A MARIGNY p 5 à 6

- La salle polyvalente
- Ecole et périscolaire
- Association les coeurs d'Hermès
- Informations diverses

ASSO' INFO p 7 à 8

- ESM
- AEFH
- Tennis Club de Marigny
- ESM Foot
- Le Jardin des Jeunes Pousses

L'ECHO BIO p 9 à 10

- Les Assises de la transition écologique
- Végétri
- Clean Walk
- Mission biodiversité

INFORMATIONS ELECTIONS p 11

INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12



FIN DES TRAVAUX DU MANDAT PRÉCÉDENT

- Fin de la salle polyvalente
- Suite de l'AEFH
- Début de la micro-crèche



MISE EN PLACE DE NOTRE PROGRAMME

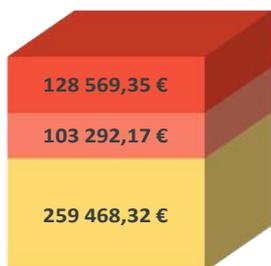
- Création d'un CCAS dynamique
- Terrain de foot au printemps prochain
- Exigence pour les futures installations d'entreprises



Cigognes de passage sur Marigny

Le 31 mars et 14 avril 2021 le Conseil Municipal a voté le budget.
Vous trouverez sur le site internet de la mairie le compte-rendu.
Voici les points à retenir :

Résultat de la clôture Exercice 2020
491 329,84€



- En recette de fonctionnement (résultat de fonctionnement reporté)
- En recettes d'investissement (excédent de fonctionnement capitalisé)
- En recettes d'investissement (solde d'exécution d'investissement reporté)

Le compte administratif 2020 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de + 231 861,52€ et d'investissement de + 259 468,32€ soit un excédent total de + 491 329,84€
Le compte de gestion 2020 est conforme aux chiffres du compte administratif.

Budget primitif 2021 en équilibre:
Total 2 504 799,79€



- Recettes et dépenses de fonctionnement
- Recettes et dépenses d'investissement

Les principaux investissements 2021:

- Les finitions des travaux de la salle polyvalente
- Le mur du cimetière
- La toiture du bâtiment des services techniques
- La climatisation du restaurant scolaire et garderie
- L'agrandissement de la plonge au restaurant scolaire

Pour 2021 les taux d'imposition seront les mêmes que 2020 (taux inchangés depuis 2001)

- Taxe foncière sur propriétés bâties: 44,19 %
(25,63 % de part communale + 18,56% de la part départementale reversée aux communes pour compenser les recettes de taxe d'habitation (neutre pour les contribuables))
 - Taxe foncière sur propriétés non bâties : 64,42 %
 - Taxe d'habitation : non votée car disparition de la taxe d'habitation
- Soit un produit fiscal attendu estimé à 696 300€ (avec compensation Taxe Habitation)

Dettes au 25/02/2021



Emprunts en cours en capital restant dû 881 956 €
Remboursement annuel de 80 981 €
Soit une dette par habitant de 520€ (environ 1700h)
(moyenne des communes de même niveau 630€)

Josette Lagareno

ENVIRONNEMENT

Bassin d'orage de la Pistole

L'aménagement paysager du bassin de la Pistole représente un de nos premiers résultats dans notre politique de préservation de nos milieux naturels et de leur biodiversité.

Notre intervention auprès des services de la Métropole a permis de modifier le type de clôture plus appropriée à l'environnement. De plus une prairie fleurie sauvage favorisant la biodiversité devrait être semée à l'automne.



L'implantation de l'unité de méthanisation

Une 1ère étude olfactive a été effectuée le 24 février diligentée par l'exploitant EngieBioz. Le but était qu'un conseiller

municipal et un représentant de l'ADIM assistent des techniciens de la société Odour Net afin de faire des prélèvements permettant d'avoir un état des lieux précis de la composition en particules odorantes. Douze points géolocalisés ont été sélectionnés; dans un rayon de 2km autour de l'unité de méthanisation, en particulier en zone urbanisée. Parmi les lieux retenus nous retrouvons le Centre Equestre, la scierie, du côté du poulailler et au centre bourg. Les premiers résultats montrent une bonne qualité olfactive, un rapport complet est en cours d'élaboration. Une nouvelle étude sera réalisée dans les mêmes conditions dès que l'unité sera en pleine exploitation.

L'évolution du Cosmetic Park

Une nouvelle étape dans l'implantation des entreprises : **l'avis d'enquête publique sur une demande d'autorisation environnementale.**

Son objet correspond au projet d'exploitation du BAT 3, à usage d'entreposage.

Durée de l'enquête : 19 jours, du vendredi **7 mai au mardi 25 mai.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier dans les mairies de Venneçy et de Boigny pendant les heures d'ouverture. Vous pouvez exprimer vos observations au commissaire enquêteur M. Bruno Sidoli : à Boigny le 10 mai de 9h à 2h et le 25 mai de 14h à 17h, à Venneçy le 19 mai de 9h à 12h.

Ce dossier est consultable sur le site : www.loiret.gouv.fr/politiques-publiques/securete_et_risques/risques.

Les observations et propositions peuvent se faire également par messagerie électronique : ddpp-sei-arefim@loiret.gouv.fr.

Programme "Territoire Engagé pour la Nature"



Nous avons eu le plaisir d'avoir obtenu « la reconnaissance de Marigny-les-Usages comme Territoire Engagé pour la Nature » pour la période 2021-2023 décernée par un jury régional, sur la base de notre projet déposé fin décembre». Ce programme s'inscrit dans le Plan Biodiversité initié par l'Etat pour la reconquête de la biodiversité au niveau national.

Les objectifs de l'initiative :

- Mobiliser et accompagner les collectivités à agir en faveur de la biodiversité
 - Faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité
 - Inciter les collectivités à initier une démarche de progrès et d'amélioration continue
 - Favoriser une prise en compte de la biodiversité dans tous les domaines de compétences des collectivités
 - Favoriser une mise en cohérence de l'ensemble des outils et dispositifs existants (techniques et financiers)
- La prochaine étape est la présentation de l'ensemble des mesures envisagées au Conseil Municipal par le Groupe Travail qui œuvre depuis près d'1 an sur ce dossier. Un temps d'échange est également prévu avec le représentant de l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) s'appuyant sur les remarques du jury lors de sa délibération. Nous l'organiserons dès que les réunions en présentiel seront autorisées

Cyilles Lecomte

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BIBLIOTHEQUE ET CCAS

Nous avons pour projet la mise en place du «portage » de livres.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer et que vous aimez lire, les livres peuvent venir jusqu'à vous.

Nous étudierons chaque demande avec le plus grand soin. Afin de nous aider à concrétiser la mise en place de ce projet, veuillez vous faire connaître en Mairie.



OUVERTURE D'UN
POINT DE
MÉDIATION NUMÉRIQUE

Suite à vos retours concernant l'enquête effectuée en Janvier 2021, nous vous informons que nous mettrons en place des ateliers collectifs sur le numérique en partenariat avec Familles Rurales et Res'o numérique.

Pour les personnes qui se sont inscrites, la permanence à Marigny les usages aura lieu le 2^{ème} jeudi du Mois de 9h30 à 12h30 salle Ara Martis. Compte tenu des conditions sanitaires, la mise en place est actuellement reportée.

INFO CANICULE

Si vous êtes déjà inscrit il n'est pas nécessaire de vous manifester. En revanche si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous faire connaître en mairie soit en venant sur place ou en téléphonant au 02.38.75.04.15 ou par mail mairie@marignylesusages.fr

Si toutefois vous êtes inscrit et que vous ne souhaitez plus être appelé merci de nous le signaler.

Pour rappel :

Le plan canicule est déclenché sur demande de la préfecture dès que la température dépasse un certain seuil. A partir de ce moment, le CCAS vous contactera par téléphone pour prendre de vos nouvelles.

Murielle Buleon

CULTURE, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS

La commission Sport a bien commencé à travailler sur le projet de réhabilitation du parcours sportif. Nous allons conserver les agrès encore de bonne qualité et changer les abimés. Nous compléterons, par la suite, avec des agrès plus actuels. Nous réfléchissons à rajouter des parcours pour randonnées, running et VTT.

Si des associations martaraises ou des particuliers sont intéressés pour collaborer à ce projet, merci de contacter la mairie.

Nous vous rappelons que le départ du parcours sportif est situé sur la route de Chanteau à côté du stade de football. Il parcourt la forêt des usages sur 2km avec une dizaine d'agrès (dont la plupart sont accessibles aux enfants). Il est praticable à pied, en vélo et même en poussette par temps sec.



Philippe Cochard

La Commission Sport en plein effort !!

Lotissement "La Vallonnière 2"

Les travaux d'aménagement du lotissement « La Vallonnière 2 » vont débuter prochainement. Nous invitons tous les habitants empruntant la rue de la Grand Cour à la plus grande prudence au droit de cette zone de travaux.

Travaux du bassin Abbé Lerminier

Des travaux sur le bassin Abbé Lerminier vont avoir lieu dans les semaines à venir. Les travaux commenceraient au plus tôt mi mai/juin pour une fin en septembre. Nous communiquerons sur les dates exactes des travaux très prochainement. Vous trouverez sur le site de la mairie dans les actualités, le plan de circulation qui sera mis en place. Le site ne sera pas fermé, mais simplement balisé par une lisse basse en bois évitant le stationnement et l'accès aux voitures.

Plan Local d'Urbanisme Métropolitain

Les travaux de transformation du PLU actuel dans le futur PLUM sont enfin achevés après de nombreuses réunions de travail de la Commission Urbanisme et des concertations avec les services de la Métropole.

L'enquête publique sera lancée à l'automne sur l'ensemble de la Métropole pour d'éventuelles modifications avant une mise en application prévue pour le moment en Janvier 2022.

Réhabilitation et agrandissement de la salle polyvalente

Les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la salle polyvalente sont enfin terminés. Le Conseil Municipal attend impatiemment la fin du confinement pour inaugurer ce complexe et le présenter à tous les Martarais.

URBANISME

Travaux rue du chaumier

Les travaux de requalification de la rue du Chaumier ont été réceptionnés le 27 Avril et les riverains vont enfin pouvoir profiter de cette nouvelle voirie et de ses aménagements qui vont faciliter la vie de ce quartier.

Merci à tous ses riverains pour leur compréhension et les contraintes subies, mais nécessaires, pour la réalisation de ces travaux.



Herve Margot

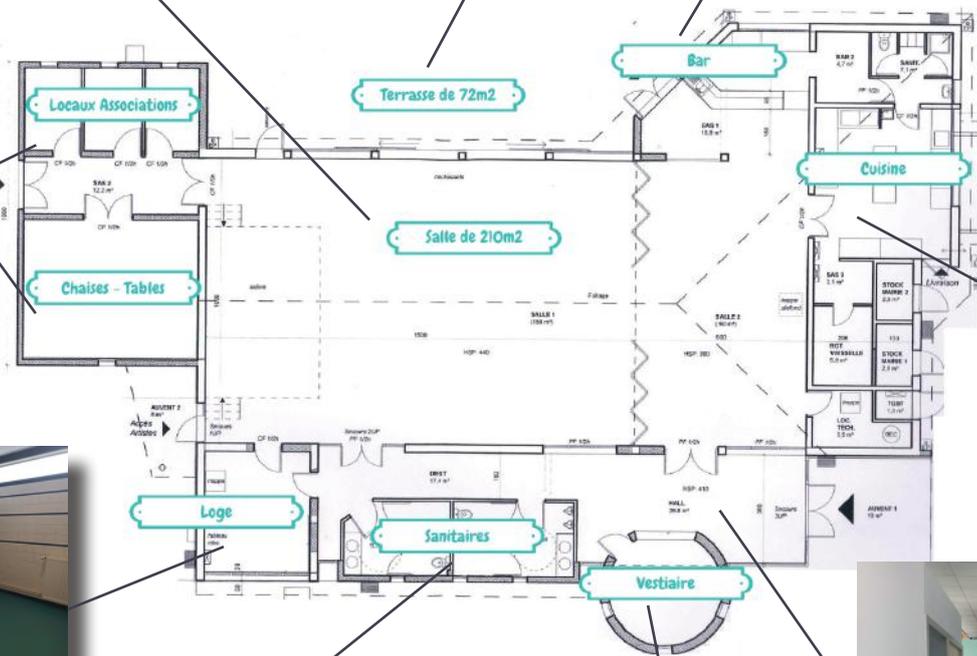
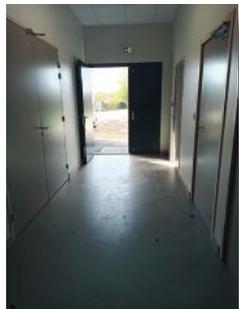
La salle polyvalente devient "La salle des étangs"

Le conseil municipal a profité de la réhabilitation de la salle polyvalente pour lui donner un nom qui mette en valeur notre biodiversité locale.

Les couleurs (bleu d'eau et ocre) rappellent notre environnement, l'accueil sera décoré par des photos de nos étangs prises par des photographes martarais.

Les travaux se finissent bientôt, mais nous pouvons d'ores et déjà vous partager quelques photos.

Dès que nous pourrons, nous mettrons en ligne une vidéo pour une visite virtuelle de ce nouveau lieu. Nous espérons au plus vite organiser une inauguration tous ensemble.



Carnaval de l'école

Organisé conjointement par l'école et l'APEM, le carnaval a bien eu lieu cette année le vendredi 26 mars 2021. Ce fût une journée vraiment sympathique. Les élèves de Marigny-les-Usages ont passé la journée costumée ! Chaque classe a pu défiler dans les rues autour de l'école: musique et confettis ont agrémenté cette farandole. Le soleil est même venu parfaire ce moment déjà très agréable ! Ensuite, chaque classe a eu la chance d'assister à un spectacle de la troupe «Kazouzou» entièrement financé par la municipalité. Les enfants étaient ravis !



La municipalité remercie chaleureusement la scierie LB Charue qui a fourni gracieusement des bordures en chêne massif, ce qui a permis à l'équipe technique d'embellir les parterres de fleurs devant la mairie

BIBLIOTHEQUE



En ce temps de pandémie les horaires de la bibliothèque ont été modifiés, la bibliothèque est ouverte seulement le mardi de 16h30 à 19h00. Il y a quelques ouvrages qui n'ont pas été rendus dans les temps, nous vous invitons à le faire au plus vite même si vous ne désirez pas vous attarder en nos lieux. Venez vite nous rencontrer pour découvrir les rayons policiers, documentaires, romans, jeunesse...

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



accin
COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans)

	Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans			<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 54 ans inclus		<p>Je n'ai pas de problème de santé →</p> <p>J'ai un risque de forme grave de COVID-19*</p> <p>J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*</p>	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
55 à 59 ans inclus		<p>Je n'ai pas de problème de santé ou j'ai un risque de forme grave de COVID-19 *</p> <p>J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *</p>	<p>✓</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier 	<p>✓</p> <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
60 ans et plus		<p>Je suis en établissement pour personnes âgées →</p> <p>Je vis à domicile (ou dans une autre structure)</p>	<p>✓</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de mon établissement • Chez mon médecin traitant • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier <p>✓</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier 	<p>✓</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de mon établissement <p>✓</p> <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne immunodéprimée, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée, sont éligibles à la vaccination. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.


version : vendredi 30 avril 2021



L'ESM aurait dû souffler ses 50 bougies en Juillet 2021, mais comme en 2020 toutes les activités sportives ont été mises en sommeil compte tenu de la situation sanitaire...

Nous espérons que vous vous portez tous bien, et que vous poursuivez votre activité physique pour garder la forme.

Dès que les autorités autoriseront les activités sportives, nous vous en ferons part, car nous savons que tous, vous aimeriez retrouver le chemin des salles, retrouver physiquement vos amis, vos animateurs...

Toute l'équipe de l'ESM souhaite vous retrouver bientôt !

Evelyne Billard & Fabrice David



Aujourd'hui, dans notre article, on va vous raconter comment se passe notre activité "grande marche". C'est toujours un jeudi, une fois par mois, accompagnés de

nos supers bénévoles Noëlle, Pierre, Sylvain, Catherine, Murielle et d'une éducatrice de chez nous.

Ces jours là, on se lève tôt pour être prêts à 9h30 avec nos chaussures de marche et nos sacs à dos. Dedans, nos indispensables sont nos gourdes et des petits gâteaux pour prendre des forces quand nous faisons des pauses.

En général, nous sommes un groupe de 10 accueillis environ.

Nous marchons environ 5km, pour voir les beaux paysages du Loiret. Nous aimons ces moments dans la nature, les forêts, ça nous fait du bien, chacun marche à son rythme et les bénévoles nous aident beaucoup quand nous sommes fatigués.

A la fin de notre journée grande marche, on ne vous dit pas comme nous sommes fiers de nous.

Vos reporters : Amandine, Amélie, Clémence, Laura, Doné, Bruno, Sandrine.



Le soleil revient, les joueurs de tennis aussi.

Avec le temps clément de ces derniers jours, nous avons

pu proposer le mercredi après-midi, des séances d'entraînement pour les mineurs. Cette semaine de Pâques a également été l'occasion pour leur remettre quelques chocolats.

Quelle satisfaction aussi de voir les courts reprendre vie le week-end, avec des matchs amicaux entre adhérents.

Lorsque le couvre-feu sera levé, nous pourrons proposer des créneaux pour tout public en fin d'après-midi ou en début de soirée, en attendant la réouverture du terrain couvert.

Martin LEPAN, que nous avons accueilli comme apprenti au club cette saison

anime avec enthousiasme ces séances. Il est supervisé par Jimmy Kieffer, entraîneur chevronné, qui anime les séances du jeudi. En cette saison si particulière pour un entraîneur, il est temps pour Martin de se présenter :

« Agé de 20 ans, je suis un amoureux du sport en général, mais plus particulièrement du tennis que

je pratique depuis mes cinq ans. Titulaire d'un Bac ES et du certificat de qualification professionnel d'éducateur de tennis, je dirige des séances depuis maintenant 3 ans.

L'envie de transmettre ma passion, aux enfants comme aux adultes, m'amène à suivre actuellement une formation dans le but d'obtenir le Diplôme d'Etat de moniteur de tennis.

Au-delà du diplôme, je souhaite développer le Marigny TC, club accueillant, où les adhérents sont chaleureux.

Ensemble, nous allons faire revivre le club après cette période de crise et développer le tennis auprès du plus grand nombre. »





" ES Marigny Foot prépare la saison prochaine..."

Les dirigeants du club se projettent déjà pour préparer la saison prochaine.

• Portes ouvertes Ecole de Foot :

Dès la rentrée de Mai, le club accueille filles et garçons nés à partir de 2016 pour faire des essais, les passionnés nous vous attendons

...

• Renseignements : Lionel Erit :07.83.57.00.08

• Recrutement d'un Service Civique :

Vous avez entre 18 et 25 ans, étudiant ou salarié, passionné de foot, idéalement joueur, vous souhaitez vous investir dans un club convivial pour l'accompagnement technique de notre Ecole de football, vous viendrez en soutien des éducateurs.

Mission de 24 heures par semaine sur 8 mois. Permis B obligatoire.

Pour tout renseignement : contactez nous

Lionel Erit : 07 83 57 00 08 ou Philippe Laveau : 06 84 41 31 21 ou par mail : 529946@lcfoot.fr

• **Dotation par le Crédit Agricole :** Dans le cadre de son partenariat avec les clubs, le Crédit Agricole a remis de superbes maillots à nos U 7.

• **Partenariat avec La Sablonnière :** Le football pour tous au-delà de nos différences !

Grand succès pour nos premières séances avec les résidents de La Sablonnière. Rendez vous tous les Mercredis à 15h au stade des Usages .

• Vous souhaitez rejoindre notre



club, n'hésitez pas à nous contacter :

Seniors : Matthieu Laveau 06.12.99.07.03

Loisirs : Yohann Meunier : 07.61.27.46.42

Ecole de foot : Lionel Erit : 07.83.57.00.08

Afin de poursuivre sa dynamique, l'ESM est à la recherche de personnes motivées souhaitant s'investir dans le club.

Devenez bénévoles à l'ESM, il n'y a pas d'associations sans bénévole.

Le bénévolat dans un club de foot peut prendre des formes variées et adaptées à chacun en fonction de ses disponibilités et de ses compétences :

- **Encadrement et accompagnement de nos Jeunes**

- **Intégrer une commission:**

Manifestations, Intendance, Sponsoring, Sportive, etc ...

Plus on sera et plus les tâches seront faciles à partager ...

Contactez – nous ...!!!!

Marigny plus qu'un club, un état d'esprit ... !!!



Les enfants de l'école sont revenus au jardin en mars.

Chaque classe vient en demi groupe et a sa propre parcelle. Différents thèmes sont développés : légumes anciens, la nature reprend le dessus sur la ville, ou simplement observer les fleurs et légumes grandir.

Cette année, il y aura même un jardin aquatique !

Avant les vacances, chaque classe a semé des radis.



Grande nouveauté de l'année, l'installation d'une ruche pédagogique qui s'est approchée du jardin. Des vitres permettront aux enfants d'observer la vie des abeilles à l'intérieur de la ruche.

L'AEFH est venue avec 5 résidents faire une seconde visite. Ils reviendront régulièrement pour participer à la vie du jardin.

En mai, nous vous proposerons la vente de plants de fleurs et de légumes comme les années précédentes. Ils sont à petits prix (50 cts le godet) et permettent le financement des projets pédagogiques.

La vente se fera à partir du 7 mai de 16h15 à 18h du lundi au vendredi et de 10h à 12h le samedi.

Gestes barrières à respecter et jauge à l'entrée du jardin.

Suivez nous sur Facebook !



L'Écho BIO



LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À ORLEANS MÉTROPOLE

Assises : construire ensemble

Les Assises de la transition écologique, lancées le 12 janvier (<https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/nos-energies-pour-relever-le-defi>), dans les 22 communes de la métropole, se poursuivent.

Après une première phase dite « apprenante », jusqu'à mi-mars, où, par le biais de webinaires, d'ateliers, de visites et de conférences, chacun a pu explorer les différents thèmes (énergies renouvelables, déchets et économie circulaire, mobilités, rénovation énergétique, risque inondation...) et monter en compétence, une nouvelle étape a démarré le 6 avril.

Cartographier, concevoir et proposer

Dans un premier temps, il va s'agir de compiler et de cartographier les initiatives locales existantes afin d'identifier les ingrédients de la réussite mais aussi les freins. Un socle indispensable pour, ensuite, rechercher et proposer des solutions. Cette phase dite de « construction » devrait nous emmener jusqu'au 20 mai et va s'appuyer sur la participation de tous.

Restituer et s'engager

La dernière phase, à partir du 24 mai, sera celle de l'engagement politique en faveur de la transition écologique de tout un territoire. Ce parcours réalisé ensemble, au cours de ces Assises, fera l'objet d'un événement de restitution ouvert à tous, prévu fin juin, en bord de Loire.

En pratique :

- > Pour participer à cette nouvelle phase des Assises, rendez-vous dès le 6 avril et inscription sur <https://transition.orleans-metropole.fr/>

- > Questionnaire en ligne sur <https://participons.orleans-metropole.fr/>

- > Retrouvez la playlist des rendez-vous proposés durant la phase apprenante des Assises : https://www.youtube.com/playlist?list=PLfpJLzLdxUB-uddWg_PUHHHh_DWqm_lyS



TAGS PROPRES

Les assises de la transition écologique se sont affichées dans le centre bourg de Marigny les Usages.

Ce sont des inscriptions éphémères faites à la craie.

Vous trouverez le programme des assises de la transition écologique sur <https://transition.orleans-metropole.fr/>



Végé'tri

Végé'tri,

le nouveau service
pour recycler vos végétaux

www.oreans-metropole.fr



#OrleansMetropole



Les déchets doivent être apportés au Végé'tri de Chécy (Parc d'activités de la Guignardière – rue Pierre et Marie Curie.)

Le port du masque est obligatoire pour les usagers.

Période haute (1er mars - 30 nov) :

- lundi : 14h- 18h30
- du mardi au samedi : 09h-12h / 14h-18h30
- dimanche : 09h-13h
- Fermée les jours fériés

Pour plus d'informations : <https://www.oreans-metropole.fr/dechets/tri-et-dechetteries>



CLEAN WALK

Le 20 mars 2021 a eu lieu une clean walk organisée par l'association «ORLEANS Zero Plastique » au parking de la pointe de Segry.

De 11h à 12h, 17 personnes ont participé au ramassage des déchets sur ce secteur.

La pêche a été conséquente: 8 sacs pleins, 2 jantes, une agrafeuse, des boîtes de conserves non ouvertes, une planche de plancha et encore et toujours une quantité astronomique de bouteilles en plastique et en verre. Un très grand merci à tous les participants, enfants, ados et adultes pour cette « clean intervention ».

C'est à travers la multitude de petites actions que les grands changements s'opèrent ...!



MISSION BIODIVERSITE

Dans une coquille d'œuf

La bombe à graines « prête à éclore ».

Il vous faut pour cela un œuf vidé. Vous l'aurez cassé en prenant soin de n'avoir enlevé que le minimum de coquille à une des 2 extrémités de l'œuf.

Réalisez un mélange de 2 volumes de terre légère avec 1 volume de compost que vous humidifiez.

Remplissez votre œuf aux 3/4 avec le mélange, déposez-y les semences, recouvrez pour le combler entièrement.

Pour fermer l'œuf, utilisez un rond découpé dans du papier fin sans encre ou de l'essuie-tout que vous collerez dessus à l'aide d'un pinceau et de blanc d'œuf !

Laissez sécher.

Choisissez votre cible.



**A VOS MARQUES, PRÊT,
LANCEZ !!!**

Comment fabriquer une bombe à graines ?

Il vous faut tout d'abord un mélange de graines mellifères, de préférence locales et bio (coquelicot, cosmos, rudbeckia, sedum, bourrache, pissenlit, moutarde blanche, ail des ours, mélilot...).

La petite boule de terre ou l'assemblage terreau et argile

La recette de la bombe à graines « classique » est relativement simple à réaliser.

Il vous faut mélanger 2 volumes d'argile avec un volume de terreau ou de compost et bien malaxer le tout avec un peu d'eau pour obtenir des boules de la taille d'une balle de ping-pong ou moins.

Une fois votre boule réalisée, insérez-y vos graines, sans trop charger, à l'aide de vos doigts.

Reformez une boule, ça y est, elle est prête à être lancée.

LA BOMBE A GRAINE !!!

Qu'est-ce qu'une bombe à graines ?

Il s'agit de petites boules d'argile ou de coquilles d'œufs contenant des graines que l'on jette dans une zone pour y faire pousser des plantes. Elles ont été inventées dans l'Antiquité pour re-végétaliser des fermes inondées par les crues annuelles de certains gros fleuves et sont utilisées de nos jours partout dans le monde pour re-végétaliser des zones très difficiles d'accès.

L'intérêt des bombes à graines, à notre niveau est de végétaliser des endroits à proximité de chez nous qui sont peu, voire pas du tout accessibles, par exemple aux abords d'une voie de chemin de fer ou sur des pentes escarpées, terrain non cultivé...



555, RUE DE LUGÈRE 45760 MARIGNY LES USAGES

Le centre équestre du Lugère vous accueille toute l'année, à partir de 4 ans, du cavalier débutant au confirmé, en cours ou en stages de vacances.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
APPELEZ LE 02.38.75.07.94
OU ENVOYEZ-NOUS UN MAIL
LUGERE.EQUITATION@ORANGE.FR



Aménagement et Entretien
des Espaces Verts. Clôtures. Elagage
Maçonnerie paysagère

SARL DUMERY ESPACES VERTS
415, RUE DE COURTASAULE
45760 MARIGNY LES USAGES
www.dumery-espaces-verts.fr
espacesverts.dumery@orange.fr
Tél : 02 38 75 02 39

à l'Atelier
DE COUTURE
Cours de couture
Réalisation sur mesure
Annette Beaumont
Ancienne première main chez
Jean Patou, Christian Lacroix,
Christian Dior
140 rue du Donjon
45760 Marigny les Usages
Sur Rendez-vous
06.19.67.23.18 - 02.38.75.02.56
a.latelierdecouture@orange.fr

iad
Rendez-vous sur iadfrance.fr
Nicolas LAZARENO
06 61 46 02 90
nicolas.lazareno@iadfrance.fr
iad France
Votre conseiller* Immobilier sur Marigny-les-usages et ses alentours
Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IBD France immatriculée au RCS de Orléans sous le numéro 834752297, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

Pour votre bien-être global physique, émotionnel...
Emilie LEVERNIER
Réflexologue certifiée
Plantaire / Palmaire / Auriculaire et visage
Hypnose Ericksonienne
Thérapie énergétique Japonaise
Enseignante Gendai Reiki-ho
06.87.05.30.66
hypno-ki-41.websself.net
Boigny-sur-Bionne

RAPPEL : Si vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur à Marigny-les-Usages, vous pouvez vous faire connaître en adressant vos coordonnées à mairie@marignylesusages.fr avec votre logo et votre activité. Nous souhaitons créer une liste des entreprises que nous diffuserons par la suite aux maritars. Vous trouverez le formulaire de demande d'encart publicitaire sur le site internet de la mairie www.marignylesusages.fr

..... INFORMATION ELECTIONS Les 20 et 27 juin 2021 à la salle des Etangs (polyvalente)



Etes-vous bien inscrits sur la liste électorale ?

Pour vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale, vous pouvez consulter le service en ligne proposé par service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ou vous adresser en mairie.

Inscription sur la liste électorale

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez le faire jusqu'au 14 mai 2021 au plus tard pour pouvoir voter lors des élections départementales et régionales de 2021, en mairie ou en ligne, sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>. La demande doit être accompagnée de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (de préférence, facture d'électricité, téléphone fixe, dernier avis d'imposition, etc.).

Plus d'informations sur les élections sur notre site internet, rubrique "Actualités"

"Au regard de l'évolution de la situation sanitaire des modifications de dates ou d'horaires peuvent avoir lieu"

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
20 juin	1er tour des élections régionales et départementales	de 8h à 18h	Salle des Etangs (salle polyvalente)
27 juin	2nd tour des élections régionales et départementales	de 8h à 18h	Salle des Etangs (salle polyvalente)

La réglementation concernant le bricolage et le jardinage

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Savoir vivre ensemble c'est respecter les autres et ses voisins, et ne pas oublier que la liberté de chacun s'arrête là où le repos de son voisin commence.

Nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants doivent être obligatoirement effectués aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Dépôts sauvages :

L'article 83 du règlement Sanitaire Départemental interdit tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que tout décharge d'ordures ménagères.

Le règlement Sanitaire Départemental est consultable sur https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/RSD_Loiret.pdf

Feux de plein air ou de jardin :

L'article 84 du règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage des résidus de jardin ou l'utilisation d'incinérateurs. L'apport en déchetterie, le broyage et le compostage sont privilégiés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX
**PARTICULES
FINES PM 2,5**
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)

Collecte des végétaux :

Orléans Métropole propose la collecte gratuite des déchets verts aux habitants âgés de plus de 75 ans et aux personnes titulaires d'une carte de stationnement personne à mobilité réduite (PMR). Pour profiter de ce dispositif en 2021, il est nécessaire de s'inscrire de votre mairie de proximité et de présenter une pièce d'identité et un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service.



Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 7 et 21 mai et 4 et 18 juin.



ETAT CIVIL

Ils sont né(e)s

- Anna LANHER MICHÉ le 05 février 2021
- Calie, Valentine TONDEREAU le 11 mars 2021
- Juliana, Maria, Laurence ROUSSEAU, le 11 mars 2021
- Lana, Jade, PILLEBOUE le 13 mars 2021
- Lucie, Delphine, Estelle UNIA le 15 mars 2021

Ils se sont mariés

- BRILLANT Kévin et FERNANDES Anaïs, le 22 mars 2021

Ils se sont pacsés

- GLASSER Kévin et PINARD Ingrid le 18 février 2021

Ils sont décédé(e)s

- DELGADO née BORIE Monique le 16 mars 2021 à l'âge de 87 ans

INFOS UTILES

Ouverture de la mairie au public :

- les jeudis de 09h à 12h et de 15h à 18h30.

Ces horaires sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale.

TEL : 02 38 75 04 15

E-mail : mairie@marignylesusages.fr

Site internet : www.marignylesusages.fr

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60

ERDF: 09.72.67.50.45

Kinésithérapeute, Mme Alexandre:

02 38 21 09 13

Infirmière, Mme Manso:

06 24 92 03 84

Médecin, Dr Ramstein:

09 54 37 58 63

Nouveaux Horaires déchetterie:

- lundi de 13h30 à 17h45
- du mardi au samedi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h45
- dimanche de 8h45 à 13h (port du masque obligatoire)

